

Gestion du bruit dans une commune: bilan du colloque Saint-Mandé 2003

Article créé le lundi 07 juillet 2003



**Écran de St-Maurice (8 m, plus haut écran acoustique d'Europe).
Constitué de béton-bois et végétalisé, cet écran s'étend en bordure
de l'autoroute A4, sur plus de 2,7 km.**

Le 24 juin dernier, la Ville de Saint-Mandé, l'ACTEP (Association des collectivités territoriales de l'Est parisien) et le CIDB organisaient un colloque consacré au thème de la gestion du bruit dans une commune.

Responsables environnement des mairies, agents communaux chargés de la gestion des plaintes, en tout cent cinquante participants concernés au niveau local par la lutte contre les nuisances sonores ont pris part aux travaux. Le colloque a permis de rappeler l'importance d'une approche transversale reflétant la complexité du

bruit : la gêne est en effet principalement liée à l'intensité du bruit (dans 40% des cas environ), mais découle aussi fréquemment de son accumulation (30%), et correspond le reste du temps à une problématique relevant de la psychoacoustique. Pour le Maire et les responsables des services municipaux concernés, il s'agit donc de mettre en œuvre les trois volets que sont la prévention, la protection et la répression. Des obligations incombent en effet au maire en sa qualité de maître d'ouvrage (routes communales, lignes de transport en commun, bâtiments publics), d'autorité compétente en matière d'urbanisme, d'officier de police judiciaire, et, plus généralement, de garant de la tranquillité publique. Mais au-delà du rappel de ces obligations, ce colloque a permis de souligner les diverses opportunités qui s'offrent au maire pour engager des démarches de nature à faciliter la prise en compte du bruit dans leur gestion quotidienne de leur commune. Cette journée a également été l'occasion d'une visite du plus haut écran acoustique d'Europe, situé en bordure de l'autoroute A4, sur la commune de Saint-Maurice. Cet ouvrage a permis la réutilisation de terrains en bordure de Marne au profit des promeneurs, cyclistes, sportifs (terrain de jeux) et enfants (transformation d'une guinguette en centre aéré).

En clôture du colloque, Patrick Beaudouin, député-maire de Saint-Mandé, sans doute sensibilisé par le contenu des propos évoqués tout au long de la journée, a manifesté son intention de mettre en œuvre un Plan bruit pluriannuel au niveau de la commune. En toute fin de journée, un débat public, en grande partie consacré au rassemblement motard du vendredi soir, s'est tenu avec les habitants de la commune de Saint-Mandé.

Le numéro de septembre 2003 de la revue Echo Bruit reprendra notamment les présentations consacrées à la prise en compte du bruit dans les plans locaux d'urbanisme (M. Esmanjaud), la méthodologie d'évaluation de l'impact sonore des plans de déplacement urbains (V. Steimer), ainsi que la nécessité d'une complémentarité entre les différents niveaux de collectivités locales (J.P. Guallezzi).